



Face au mépris, la mobilisation jusqu'au retrait !

COMMUNIQUE

La décision du Conseil constitutionnel de ne pas censurer la loi brutale et injuste du gouvernement qui attaque le système des retraites, légalisant ainsi une procédure d'examen du texte privant la représentation nationale de son pouvoir d'examiner la loi, aggrave la crise démocratique dans laquelle nous plonge Emmanuel Macron.

Alors qu'il disposait de 15 jours pour procéder à la promulgation et pouvait donc utiliser cette période pour retirer ce projet et respecter ainsi la volonté populaire, le président a choisi une nouvelle fois le bras d'honneur en promulguant la loi dans la foulée.

Il poursuit ainsi son passage en force au mépris de millions de travailleuses, de travailleurs, jeunes ou moins jeunes qui durant des mois ont exprimé leur rejet de cette réforme et des méthodes anti démocratiques du Président et de son gouvernement.

Alors que le pouvoir veut « tourner la page » des retraites, l'intersyndicale fixe comme préalable le retrait de la réforme à toute nouvelle rencontre avec le Président et son gouvernement. Elle reste soudée et appelle à faire de la journée du 1er mai un moment historique de mobilisations.

La CGT Éduc'action appelle donc l'ensemble des personnels de l'Éducation à participer aux mobilisations syndicales organisées dans toute la France d'ici là, en particulier le 20 avril, par la grève pour les personnels n'étant pas en vacances.

Montreuil, le 17 avril 2023